

Faire face aux épisodes de sécheresse

Dossier de la rédaction de H2o
August 2021

Même si cet été 2021 se montre de ce point de vue clément en France, les quatre dernières années ont été marquées par des périodes de sécheresse sur l'ensemble du territoire national. Pour faire face à ces périodes d'insuffisance de la ressource en eau, les préfets peuvent prendre des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau sur un périphérie appelée zone d'alerte, selon 4 niveaux de gravité et pour une durée limitée. L'été 2020 par exemple, au plus fort de la crise, 88 départements ont ainsi fait l'objet de restrictions d'eau. Depuis juin 2011, les usagers professionnels et particuliers peuvent retrouver l'ensemble des arrêtés sécheresse sur le site Propluvia. Animé par le ministère de la Transition écologique, le site leur propose désormais de se localiser précisément sur la carte par commune ou par un système de géolocalisation, pour savoir s'ils sont concernés par un épisode de sécheresse et, le cas échéant, prendre connaissance des mesures de restrictions en vigueur sur le territoire.

Propluvia